



A RETOURNER COMPLETE et SIGNE AU PLUS TARD POUR LE 30/04/2020

Formulaire d'inscription - SAISON 2020/2021

Nom du joueur : Prénom :

Lieu et date de naissance :

N° registre national :

Adresse :

Code Postal : Ville :

GSM joueur : E-mail joueur :

Nom, prénom et E-mail(s) papa :

Nom, prénom et E-mail(s) maman :

GSM papa : GSM maman :

Votre enfant souffre-t-il d'un problème de santé qui nécessite une attention ou précaution particulière ?

oui non

Si oui, précisez :

est affilié à l'AWBB et souhaite rester affecté au Basket Club JSE Enghien.

Les équipes de catégories d'âge pour la saison 2020/2021 :

- 2015-2016 : U6 (mixte - 1 entraînement/semaine)
- 2014 : U7 (mixte - 1 entraînement/semaine)
- 2013 : U8 (mixte - 1 entraînement/semaine et 1 tournoi officiel/mois)
- 2011-2012 : U10 (mixte - 2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- 2009-2010 : U12 (mixte - 2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- 2008-2012 : Espoirs (mixte - 2 entraînements/semaine)
- 2007-2009 : U14 Filles (2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- 2007-2008 : U14 Garçons (2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- 2005-2006 : U16 Filles (2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- 2006 : U16 Garçons (2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- 2005 : U18 Garçons (2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- 2000-2004 : U21 Garçons (2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- P2 Dames : (à partir de 2005) (2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- Seniors : (à partir de 2004) (2 entraînements et 1 match officiel en moyenne/semaine)
- Vétérans Hommes/Dames : Sera affilié à la JSE ENGHIEU
 Sera affilié au club de

ne souhaite plus être affilié au Basket Club JSE Enghien.

Cette liste de catégories d'âge pour la saison 2020-21 est basée sur une projection des réinscriptions. Nous nous réservons le droit d'accepter ou non une réinscription et de supprimer ou de rajouter une catégorie en fonction du nombre d'inscriptions effectives.



La réinscription pour la saison 2020-21 ne devient effective que lors de l'enregistrement du paiement d'un acompte de minimum €50 au compte mentionné ci-dessous AVANT LE 30/04/2020.

Le solde devant être payé au plus tard avant le début officiel de la saison (31/08/2020).

Aucun remboursement de cotisation ne sera accordé pour quelque motif que ce soit, y compris en cas de suspension de la saison par les autorités compétentes pour circonstances exceptionnelles.

Sur demande et après accord du Conseil d'Administration, un paiement échelonné peut être autorisé.

Tout joueur n'étant pas en ordre de cotisation à la date susmentionnée, sera automatiquement suspendu et se verra refuser la participation aux entraînements, aux matchs amicaux, aux rencontres officielles et aux tournois.

Cette réinscription implique :

- Le droit de participer aux entraînements avec la mise à disposition d'un coach. La participation aux rencontres officielles, aux matchs amicaux et aux tournois n'est pas automatique. Elle relève de la seule appréciation des coaches.
- Les frais d'affiliation à l'AWBB et la couverture d'assurance.

- Le paiement de la cotisation annuelle au compte bancaire du Basket Club JSE Enghien :

Numéro de compte : IBAN BE55 9501 5015 7244

Communication : NOM & PRENOM du joueur + saison 2020-21

Les montants en application pour la saison 2020-21 seront de :

- Pour les U6 et U7: €95
- Pour les U8 : 125€
- Pour toutes les catégories Jeunes comprises entre les U10 et U21 inclus : €220
- En équipe Séniors (P3 Hommes/ P2 Dames) : €220
- En Vétérans Hommes : €70
- En Vétérans Dames : €80

En cas d'affiliation de plusieurs enfants nés d'une même fratrie et domiciliés à la même adresse : une réduction de 20% (de la cotisation la moins chère) sera accordée pour le 2^e enfant. Cette réduction est portée à 30% pour le 3^e enfant et à 40% pour le 4^e enfant.

- Mon engagement à :
 - Respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur du club.
 - Respecter les règlements de Nautisport et du Collège Saint-Augustin pour l'utilisation des infrastructures.
 - Fournir **le certificat médical obligatoire (document AWBB) dès la reprise des entraînements fixée à partir du 1^{er} août 2020. Toute absence de ce document entraînera un refus de participation à toute activité du club.**
- Le membre déclare avoir pris connaissance du règlement juridique, des mutations et des polices d'assurances de l'AWBB. Les signataires déclarent marquer leur plein accord avec cette réglementation. Le règlement complet peut être consulté sur le site www.awbb.be.
- Le Basket Club JSE Enghien précise que, sauf cas exceptionnels expressément repris dans le règlement AWBB et/ou soumis à la délibération puis au vote à bulletin secret du Conseil d'administration de la JSE Enghien, aucune dérogation ne sera accordée à un membre en activité (non rayé des listes mécanographiques) pour un transfert en dehors de la période légale des mutations (du 1^{er} au 31 mai de chaque année, sauf réaménagement de la part de l'AWBB). Toute demande effectuée hors délai sera examinée par le CA, au risque d'être purement et simplement refusée.
- Le membre déclare avoir pris connaissance et adhérer au règlement d'ordre intérieur du Basket Club JSE Enghien (disponibles sur le site : www.jse-enghien.be).
- J'autorise le Basket Club JSE Enghien à reproduire et diffuser l'image du joueur pour une illustration d'article, un folder publicitaire ou une affiche de promotion des activités de l'association ainsi que pour la mettre en ligne sur le site Internet du club. Toutefois la photo ne pourra être cédée à des tiers lorsqu'on ne peut garantir l'utilisation qu'ils en feront.

J'autorise la JSE Enghien à traiter mes données personnelles dans le cadre de ses activités.

DATE :

SIGNATURE du joueur ou de son représentant légal pour les mineurs :

.....